

## As t-on le droit de travailler plus de 10 par jour?

Par lucieflorence117, le 04/05/2009 à 10:28

Bonjour,

Je suis animatrice professionnel diplomé du BAPAAT et je suis vacataire dans diffeente commune de mon departement .

Je travail en centre de loisirs durant les vacances scolaire et j'aimerai savoir si la loi autorise de travailler 10h par jour ou plus quand il y a des reunons.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez porté a cette question je vous prie d'agreer, mes sentiments respecteux.

lucieflorence.